CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E73866** **VALABLE JUSQU'AU** **10/04/2027**

ÉDITÉ LE 14/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/12/2016

Capital : 62 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS 48966430000022

Siret : 489 664 300 00022

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 0022702

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244003 / 001 651061/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244003 / 001 651061/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : SARL MARC PESCAGLINI

Sigle : PESCAGLINI MARC

ZA LES BELLES BARBES BUSSEROLLES
58180 MARZY

Téléphone : 03 86 36 76 77 **Fax :**

Portable : 06 71 64 68 48

Responsabilité légale :
PESCAGLINI BARBARA PRÉSIDENT

Site Internet : www.pescaglini.com

E-mail : direction@pescaglini.com

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 754 645 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	23	07/12/2023
6112 PROB	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	23	13/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/04/2026 14:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E73866** **VALABLE JUSQU'AU** **10/04/2027**

ÉDITÉ LE **14/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/12/2016
Capital : 62 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS 48966430000022

Siret : **489 664 300 00022**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 0022702

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244003 / 001 651061/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244003 / 001 651061/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **SARL MARC PESCAGLINI**
Sigle : PESCAGLINI MARC
ZA LES BELLES BARBES BUSSEROLLES
58180 MARZY

Téléphone : 03 86 36 76 77 **Fax :**
Portable : 06 71 64 68 48

Site Internet : www.pescaglini.com
E-mail : direction@pescaglini.com

Responsabilité légale :
PESCAGLINI BARBARA PRÉSIDENT

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	07/12/2023
6112 PROB	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	13/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	13/11/2025
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/04/2026 14:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.